

<https://47.snuipp.fr/Evaluations-l-ecole-de-la-defiance>



Évaluations : l'école de la défiance

- École - Évaluations -

Date de mise en ligne : lundi 15 octobre 2018

Dernière mise à jour : 15 octobre 2018

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Avant même la fermeture de la procédure de saisie, le ministre annonce les résultats... Le jour même de la présentation de son projet de loi dit de « l'école de la confiance », le ministre expose sa défiance envers les enseignant-es

- Le dimanche 14 octobre, JM Blanquer, interviewé sur [20 minutes.fr](https://www.20minutes.fr), présente déjà ses premières observations sur les « résultats » des évaluations.
- Le serveur de saisie des « résultats » quant à lui ne ferme ses portes que le lundi 15 octobre au soir.

Que le ministère expose ses observations dans les médias n'est ni un hasard ni une surprise : l'objectif premier de ces évaluations n'est pas d'ordre pédagogique.

Notons qu'il le fait de façon sciemment inexacte, donc malveillante :

JM Blanquer : « 23 % des élèves en début de CP ont des difficultés à reconnaître les lettres et le son qu'elles produisent ».

Roland Goigoux [1] : « Non, les évaluations montrent seulement que 23 % des élèves échouent à un exercice (n°1, séance 1) très contestable.

Cet exercice inventé pour la circonstance ne correspond ni à la tradition scolaire des évaluations, ni aux tests psychologiques standardisés qui se passent tous en tête-à-tête à cet âge-là.

Il ne s'agissait pas de montrer aux enfants une lettre et de leur demander le son qu'elle produit. (C'est le F qui fait « ffe ».) Cela aurait été trop simple !

Dans ce test, les enfants devaient entourer parmi cinq lettres écrites celle qui correspondait au son qu'ils entendaient au début d'un mot monosyllabique que le maître leur donnait. Par exemple « feuille » ou « bulle ».

Autrement dit, il fallait d'abord qu'ils soient capables de discriminer un phonème (un son élémentaire du langage) en position initiale dans une syllabe de structure CVC (consonne-voyelle-consonne), ce qui représente une habileté phonologique complexe, généralement hors de portée des enfants à qui on n'a pas encore appris à déchiffrer et qui, par ailleurs, n'est pas au programme de l'école maternelle.

Ensuite, les enfants devaient sélectionner l'écriture correspondant au son qu'ils venaient de discriminer.

Bref il était normal et prévisible qu'ils échouent. Cela n'est en rien l'indice d'un échec de l'école. »

Une remarque sur cet exercice qui est emblématique :

Le site Éduscol, dans sa rubrique sur les évaluations CP/CE1, et dans ses fiches "Comment faire progresser les élèves" donne une réponse pour aider les collègues face au manque de réussite à cet exercice [2].

Nous la résumons en : « il faut leur apprendre à lire »...

La belle affaire : les évaluations CP commençaient donc en ce début d'année par un test pour lequel l'échec signifie qu'il faut apprendre à lire aux élèves !

Début septembre, nous avons alerté sur les « vrais » enjeux de ces évaluations. Le jour où elles se terminent est celui choisi par le ministère pour présenter sa réforme pour « l'école de la confiance » qui annonce la disparition des Espe, l'embauche de remplaçant-es sous statut d'AED, la mise en place d'un « Conseil d'évaluation de l'école » entièrement sous la coupe du ministère [3], et l'extension du financement public des écoles maternelles privées.

Sans oublier le report aux calendes grecques de l'avenir de l'éducation prioritaire, la note de service « mobilité » qui anticipe la disparition des CAPD, les suppressions de postes d'enseignant-es dans le second degré et de postes administratifs...

Pour celles et ceux qui en doutaient, JM Blanquer est bel et bien en train d'installer l'école de la défiance : ses déclarations sur les évaluations CP/CE1 et son projet de loi mettent en première ligne les enseignant-es. La journée de grève du 12 novembre sera un rendez-vous important.

[1] Interview dans La Montagne : [\[https://www.lamontagne.fr/clermont-...\]](https://www.lamontagne.fr/clermont-...)

[2] « Discriminer des sons et manipuler des phonèmes » : <http://cache.media.eduscol.educatio...>

[3] le ministre veut supprimer le CNESCO (Conseil national d'évaluation du système scolaire) dont le travail, très utile pour les enseignants et les chercheurs a été salué par un rapport parlementaire. Il sera « remplacé » par un Conseil d'évaluation de l'école (CEE), dont huit membres sur dix seront désignés par le ministère. L'évaluation perdrait ainsi son caractère indépendant et évacuerait complètement les enseignants. Le ministère ferait donc son auto-évaluation, bien pratique pour éviter la contradiction et valoriser ses partis pris.